

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 26 MARS 2018

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 30 mars 2018

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 20 mars 2018
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2018-24

Président : M. Philippe COCHET
Secrétaire : Mme MERAND-DELERUE

OBJET

CONVENTION
DE PARTENARIAT AVEC LA
SOCIETE FRANÇAISE
DES ROSES

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON (par proc. à M. TOLLET), M. COUTURIER, M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. JOINT jusqu'au N° 2018-18 inclus), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. ROULE), Mme DU GARDIN (par proc. à Mme MAINAND), Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme MERAND-DELERUE jusqu'au N° 2018-15 inclus), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme CARRET jusqu'au N° 2018-33 inclus), Mme NICAISE (par proc. à M. THEVENOT jusqu'au N° 2018-22 inclus), Mme HAMPARSOUMIAN, M. MANINI (par proc. à Mme LACROIX), Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ (par proc. à M. JOUBERT), Mme ROQUES (par proc. à M. COUTURIER), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. Xavier VITARD – de LESTANG

Etait absent : /

PREFECTURE
Accusé de réception
Reçu le
Identifiant de l'Acte :
069 216900340.....

Rapport de : M. LE MAIRE

La Ville de Caluire et Cuire a créé en 2011 la roseraie botanique de Saint-Clair qui présente 101 formes sauvages de roses sur les 164 espèces existantes dans le monde soit une très belle représentation de la biodiversité naturelle.

Pour cette création, elle a été accompagnée sur le plan technique par l'association « Société Française des Roses ». Par délibération N° 2017-18 du 27 mars 2017, la Ville a adhéré à cette association dont la mission est de promouvoir la rose et la connaissance du rosier auprès des professionnels et du grand public.

Compte tenu de l'intérêt touristique, sociétal et scientifique du site de la roseraie, la Ville souhaite compléter et parachever la collection de roses. Dans ce but, elle souhaite maintenir et développer le partenariat avec la Société Française des Roses au travers d'une convention.

L'association s'engagera à :

- accompagner la Ville dans l'extension de la roseraie et l'inventaire des différentes espèces,
- conseiller la Ville sur les aspects botanique, scientifique et pédagogique,
- promouvoir la roseraie de Saint Clair dans le cadre de ses publications et de ses réseaux.

De son côté, la Ville s'engagera à faciliter les échanges avec le service Parcs et Jardins et à valoriser le travail scientifique et l'accompagnement de la Société Française de Roses.

Afin de soutenir les missions de l'association, il est proposé de lui attribuer une aide financière de 600 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

- APPROUVE

les termes de la convention de partenariat ci-annexée,

- ATTRIBUE

une subvention de 600 € à la Société Française des Roses afin de soutenir ses actions. Les crédits seront imputés sur le compte 6574 -823 sur l'exercice 2018.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 30 mars 2018
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE MAIRE
Philippe COCHET